VISIO - Secret professionnel

THE011SECR

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel
Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session
Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18,gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Actualiser les connaissances en la matière
- Conforter l'exercice professionnel en donnant un cadre suffisant
- Favoriser une meilleure prise de décision au regard des situations rencontrées avec l'usager et les partenaires
- Améliorer la prise en compte du respect du droit de l'usager

Public Visé

Tout agent susceptible d'apprendre des informations confidentielles du fait de ses fonctions et notamment les agents travaillant dans le secteur social

Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Actualiser les connaissances en la matière
Conforter l'exercice professionnel en donnant un cadre suffisant
Favoriser une meilleure prise de décision au regard des situations rencontrées avec l'usager et les partenaires
Améliorer la prise en compte du respect du droit de l'usager

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques illustrés d'exemples
- Études de cas
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Présentation générale
- Évolution du droit en la matière
- Enjeux du secret professionnel
- Son appréhension par la société contemporaine entre la demande générale de transparence et la préservation de la vie privée et intime

• Notion de secret professionnel
- Textes en présence
- Composantes légales
- Composantes jurisprudentielles

• Débiteurs du secret professionnel
- Professionnels en général
- Professionnels en relation en relation avec l'intimité de leurs interlocuteurs en particulier
- Secret et l'équipe à laquelle appartient le professionnel
- Secret et la hiérarchie dont dépend le professionnel
- Cas particulier du dossier administratif

• Sanctions de la violation du secret
- Sanctions pénales
- Sanctions disciplinaires
- Sanctions indemnitaires

• Limites du secret professionnel
- Cas légaux
- Cas jurisprudentiels

• Cadre d'une procédure judiciaire
- Procédure de tutelle
- Procédure d'assistance éducative
- Procédure pénale

Qualification Intervenant.e.s

Consultant Formateur RH

Faites le point sur les règles entourant le secret professionnel

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :
- Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- Après la formation : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.
Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.
"

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	**660.00**
Inter Adhérent (Par personne) :	**620.00**

Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation
Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org